

ACCÈS AU DÉPART

Au nord-ouest de Clermont-Ferrand, dans Châteauneuf-les-Bains, sur la D 231, parking en face de l'Office de Tourisme.

DÉPART

Sur la D 231, suivre la Sioule jusqu'à une passerelle, la franchir et traverser le camping. Suivre la route montant à gauche, passer un hameau, prendre à gauche le chemin parallèle à la Sioule. Passé un pont de pierre, tourner à gauche. Franchir un ru à gué ; à la patte d'oie, prendre à droite le chemin montant en lacets, environ 2 km **vue : presque île de Saint-Cyr**. Déboucher sur une route goudronnée dans un virage.

12

LA CHAPELLE SAINT-VALENTIN

1 La prendre à droite, puis au croisement prendre à gauche. Tourner à droite dans le hameau, puis encore à dr. au 2^e carrefour. Au 3^e, avant les dernières maisons, aller tout droit. Au 4^e croisement, à la croix, suivre tout droit la route qui devient chemin en s'élevant vers un bois de résineux. Tourner à droite en lisière jusqu'à un embranchement, prendre à droite. Descendre le chemin principal ; à l'intersection en T, tourner à droite, jusqu'au carrefour à l'entrée de Tableix.

2 Prendre à droite, traverser le village en restant à droite. Monter par la route et, juste après le sommet de la côte, prendre à gauche un chemin de terre. Prendre à gauche le 1^{er} chemin, continuer et le descendre

jusqu'au confluent de deux ruisseaux. Poursuivre vers l'aval, traverser à gué et remonter jusqu'à la D 227.

3 La traverser, prendre le chemin qui descend le long du talus. À la 1^{ère} fourche, obliquer à droite puis, à la seconde, à gauche, et continuer jusqu'à une route que l'on suit à droite sur 200 m. À hauteur d'une entrée monumentale, prendre à droite le sentier longeant un haut mur. Contourner **la chapelle Saint-Valentin**, puis descendre jusqu'à la route, traverser **attention, mauvaise visibilité**. Descendre en face jusqu'à une route, continuer, traverser Lavaux. Descendre, emprunter la passerelle sur la Sioule, puis suivre la route à droite jusqu'au point de départ.

Vous êtes nombreux à aimer randonner sur les sentiers du Puy-de-Dôme. Pour que demeure intact votre plaisir, que d'autres puissent le partager avec vous, quelques règles simples doivent être observées.

Bonne découverte sur les chemins du Puy-de-Dôme !

LA CHARTE DU RANDONNEUR

- Respectez les propriétés privées **en refermant** précautionneusement **les barrières**. Veillez à ne pas effrayer les **animaux en pâture**.
- Ne vous laissez pas tenter par des raccourcis au risque d'**abîmer la végétation** et de provoquer une **érosion précoce** du lieu.
- Admirez la faune et la flore des espaces sensibles mais **ne succombez pas** à la tentation de **cueillir fleurs** ou végétaux.
- Gardez-vous de laisser des **traces** de votre passage. Emportez vos **déchets** jusqu'à la prochaine poubelle.
- Si vous emmenez avec vous votre **chien**, n'oubliez pas sa **laisse**. Il pourrait malencontreusement provoquer des dommages ou être victime d'accident.
- **Informez-vous** avant le départ des conditions **météorologiques** et des périodes de **chasse**.
- Pour votre **sécurité**, prenez toujours avec vous une bouteille d'**eau**, un **chapeau**, et **équipez-vous** de chaussures adaptées à la marche.



ENQUÊTE DE SATISFACTION

Votre avis nous intéresse !

Vous vous êtes laissés guider par cette édition. Vous avez fait une ou plusieurs randonnées, peut-être les avez-vous toutes parcourues. Vous avez éprouvé du plaisir, ou même un vrai coup de cœur. Au contraire, vous avez été déçus, ou simplement gênés devant une difficulté imprévue...

Toutes vos impressions et appréciations nous intéressent. Elles contribueront à la préservation des itinéraires de randonnées du département, et à l'amélioration de ce guide.

Donnez-nous donc votre avis par email à RANDOPDIPR@cg63.fr

D'avance nous vous en remercions, et vous souhaitons toujours plus d'heureuses découvertes sur les chemins de randonnées du Puy-de-Dôme.

